

partit. M. Derlac accorda au jeune homme tout le temps nécessaire pour régler les affaires de famille.

— Surtout n'allez pas rester à-bas, lui dit-il. J'en serais très-contrarié : car, je vous l'avoue en toute franchise, j'y perdrais plus que vous.

Édouard trouva sa mère telle qu'il l'avait toujours connue : elle pleurait son mari, tout en s'occupant beaucoup des intérêts matériels, qui lui tenaient fort à cœur.

La succession n'était pourtant pas difficile à débrouiller, mais la femme du marchand voulait que sa part à elle fût bien distincte de celle de son fils. Elle insistait pour faire le partage, malgré les réclamations d'Édouard, qui ne comprenait pas pourquoi les choses devaient être différemment que du temps de son père.

A toutes ses observations sa mère répondait :

— Si tu viens à te marier, je ne veux pas que ta femme soit maîtresse chez moi. J'ai eu une dot, je veux en jouir.

Ces discussions causaient une amère tristesse au jeune homme.

— C'est étonnant, pensait-il, ma mère défend ses droits comme si je n'étais pas son fils. En ce moment-ci, ses idées devraient-elles être uniquement portées sur ces misérables questions d'argent ? Du petit au grand, c'est donc partout la même chose ?

Pour faire cesser tout débat, Édouard passa un acte par lequel il abandonnait à sa mère, sa vie durant, ce qui lui revenait de son père.

— Ce que je gagne est plus que suffisant pour moi, lui dit-il. Nous éviterons ainsi un odieux partage.

Elle ne comprit guère cette délicatesse, trouva son fils bizarre et original, mais accepta avec joie.

Elle devait continuer son commerce, Édouard refusa de se mettre à la tête de la maison. Il n'avait aucun goût pour auner et vendre des étoffes. D'ailleurs, sa position chez M. Derlac tendait à s'améliorer. Un bel avenir s'ouvrait devant lui.

Il y avait six mois qu'il avait quitté son poste, lorsqu'il revint en prendre possession. On l'accueillit avec grande joie dans les bureaux.

— Quelles nouvelles ? demanda-t-il.

— Devinez-la, répondit-on en chœur. C'est la plus extraordinaire, la plus mirobolante, la plus étonnante.

— Voyons, au fait, dit-il en riant.

— Eh bien ! mon cher, le patron est au moment d'avoir un héritier. On fait des préparatifs incroyables pour l'arrivée de ce personnage ; si vous voyez M. Derlac, il est jubilant. Qui ne doit pas l'être autant, c'est M^{lle} Marthe. Eh ! eh ! il va falloir rabattre de ses prétentions. Elle est assez jolie fille pour n'avoir pas besoin de tant d'argent. Mais tout de même c'est un peu dur, quand on a compté sur le tout, de n'avoir plus qu'une fraction.

Édouard ne riait plus. Il se demandait ce qu'allait devenir Marthe. Mais ses craintes ne furent pas de longue durée. Lorsqu'il revit l'armateur, celui-ci lui dit en lui serrant la main :

— Nous avons un enfant, nous en aurons deux. Marthe sera toujours regardée comme notre fille aînée.

Une affreuse catastrophe vint bientôt changer la situation. L'armateur fut tué par l'imprudence d'un de ses amis dans une grande partie de chasse.

Ce coup terrible brisa M^{me} Derlac. Pendant quelques mois, elle languit encore, ayant à peine sa raison, mit

au monde un petit être bien chétif, et s'éteignit dans les bras de Marthe, dont le désespoir était effrayant.

Les parents de la famille Derlac accoururent aussitôt. Des tuteurs furent nommés à l'orphelin. Puis on chercha dans les papiers du défunt, pour connaître ses intentions au sujet de sa fille adoptive. Hélas ! il n'avait pas prévu que la mort le saisirait si brusquement. Longtemps il avait cru que Marthe serait seule pour hériter de la plus grande partie de sa fortune. Ses espérances d'avoir un enfant à lui avaient nécessairement modifié ses intentions. Mais il avait manifesté bien des fois sa résolution de doter largement la jeune fille, de continuer à lui servir de père. Malheureusement, ce projet n'était stipulé nulle part.

Les parents, qui avaient vu d'un très-mauvais oeil l'adoption de cette étrangère, ne se sentirent alors aucune compassion pour elle.

Et pourtant elle était bien à plaindre, la malheureuse enfant ! Elevée avec tous les raffinements du luxe, les privations devaient lui être nécessairement bien plus pénibles. Son éducation lui avait créé tant de besoins factices.

DOROTHÉE DE BODEN.

(A continuer.)

Le Mois de Marie Désolée.

Aux approches du carême, nous recommandons à nos lecteurs l'opuscule intitulé : *Mois de Marie Désolée*, qui renferme une suite d'exercices pour les 31 jours qui s'écoulent depuis le mercredi après le premier dimanche du carême jusqu'au vendredi de la Passion, fête de Notre-Dame de Pitié. Les fidèles pourront se procurer ce petit manuel à peu de frais, et ils y trouveront un moyen sûr et facile de sanctifier le temps du carême, en s'unissant aux dispositions intérieures de Notre-Dame de Pitié. Ce petit opuscule est en vente au parloir des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, rue St. Jean-Baptiste.

— Nous accusons réception des publications suivantes :

Tableaux du commerce et de la navigation de la province du Canada pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1865, compilés d'après des documents certains ; présentés aux chambres du Parlement par ordre de Son Excellence.

A. T. GALT,

Ministre des Finances.

Rapport du Bureau des Inspecteurs d'asiles, prisons, etc., pour l'année 1864.

Discours prononcés à St. Roch de Québec, au Tri-duum de la société de St. Vincent de Paul, les 11, 12 et 13 décembre 1865, par M. l'abbé Antoine Racine.

Imprimé par E. Sénécal, Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent.